



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA REVISION ALLEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DE L'ETABLISSEMENT « L'IGLOO »

Par arrêté n°URB 2023/050 JB en date du 22 février 2023, j'ai ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) dans le cadre du projet de réhabilitation de l'établissement « L'Igloo ».

A cet effet, Monsieur LAFOND Jean-Pierre a été désigné comme Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

L'ENQUETE SE DEROUlera AU SERVICE URBANISME ET FONCIER DE LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
du VENDREDI 17 MARS 2023 à 08 Heures 30 au LUNDI 17 AVRIL 2023 à 17 Heures 00
AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DU SERVICE (DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H A 12H ET DE 14H A 16H)

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR RECEVRA EN SALLE CONSULAIRE DE LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS :
LE VENDREDI 17 MARS 2023 DE 08H30 A 11H30,
LE MARDI 04 AVRIL 2023 DE 13H30 A 16H30,
ET LE LUNDI 17 AVRIL 2023 DE 14H00 A 17H00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Saint-Gervais – Service Urbanisme et Foncier - 50 avenue du Mont-d'Arbois - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS, soit par courriel à l'adresse suivante : foncier@saintgervais.com. Un site internet indépendant et sécurisé a également été spécifiquement ouvert pour cette enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4498>, sur lequel le dossier est téléchargeable et un registre électronique est disponible afin de recueillir les observations du public (à partir du vendredi 17 mars 2023 à 08H30 jusqu'au lundi 17 avril 2023 à 17H00).

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur, transmis en Mairie dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de Haute-Savoie et au Service Urbanisme et Foncier de la Mairie de Saint-Gervais les Bains (les personnes intéressées pourront, à leurs demandes et à leurs frais, en obtenir communication), ainsi que sur le site internet de la Commune de Saint-Gervais (www.saintgervais.com) dans la rubrique Mairie/Urbanisme/Enquête publique, et sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4498>.

Le responsable de la procédure est la Commune de Saint-Gervais les Bains, en la personne de Monsieur le Maire, et le responsable de projet est la SAS Vallée Vale, en la personne de sa gérante, Madame MARTEL Lorène. Toutes les informations concernant ce dossier peuvent leur être demandées.

Saint-Gervais les Bains, le 23 février 2023



Le Maire,
Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX.